



# One Planet Living en Suisse, principes et objectifs pour des quartiers durables.

Une initiative conjointe de :

**BioRegional**



One Planet Living® est une initiative conjointe du WWF et de BioRegional basée sur les 10 principes One Planet Living® présentés dans ce document.

## Un défi pour l'humanité

L'humanité consomme plus de ressources que la planète ne peut en régénérer chaque année, ce qui se traduit par de la déforestation, l'appauvrissement de la biodiversité, des tensions accrues entre communautés, etc.

Le Réseau empreinte écologique ([www.footprintnetwork.org](http://www.footprintnetwork.org)) nous rappelle que **« si l'humanité toute entière adoptait le même mode de vie que les Français ou les Suisses, il nous faudrait trois planètes pour subvenir à nos besoins »**.

Il convient de constater que tous les pays n'exercent pas les mêmes pressions sur la nature. Ainsi, si nous vivions tous comme les Nord Américains, nous aurions besoin de 5 planètes alors qu'un pays comme la Chine a une empreinte écologique moyenne de 0.89 planète. Cependant compte tenu de son rapide développement et de l'importance de sa population, la Chine risque d'avoir à court terme un impact extrêmement important sur l'environnement.

Le défi auquel l'humanité fait face aujourd'hui est donc de trouver un **modèle de développement qui garantirait à tout le monde une qualité de vie satisfaisante dans les limites naturelles de la planète**. Pour des pays comme la France, la Suisse, le Royaume-Uni, cela signifie maintenir leur niveau de vie tout en réduisant leur consommation d'énergie et de ressources naturelles de deux tiers par rapport à aujourd'hui. Pour les pays dits en voie de développement, il s'agit de permettre leur développement économique tout en évitant les problèmes rencontrés actuellement dans les pays dits "développés" (pollution des sols, de l'eau, de l'air, étalement urbain croissant, etc.).

**Ce nouveau modèle de développement doit prendre en compte toutes les dimensions de notre vie quotidienne**, le logement, le transport, l'alimentation, l'habillement, le tourisme, le travail, l'éducation, la santé, l'énergie, etc., et doit pouvoir être appliqué dans tous les pays du monde quel que soit leur niveau de développement économique.

**One Planet Living répond à ce défi** et à ces attentes en mettant en place de nombreux projets impliquant tous les acteurs de la société (particuliers, entreprises, autorités publiques) et visant à vivre dans les limites de notre planète.

---

Le tableau ci-dessous présente les objectifs communs internationaux du programme OPL. Ces objectifs sont pour la plupart identiques pour tous les projets OPL dans le monde. Ceci dit certains objectifs pourront être adaptés en fonction du contexte suisse dans le respect de l'objectif final de One Planet Living qui est d'atteindre une empreinte écologique égale à une planète.

Les exemples de stratégies fournis ci-dessous ne constituent en aucun cas une liste exhaustive.

## One Planet Living – Vivre avec une seule planète

C'est en 2004, que deux organisations à but non lucratif, le **WWF** (fonds mondial pour la Nature) et **BioRegional** (une organisation environnementale britannique) lancent One Planet Living (OPL, « Vivre avec une seule planète »).

**La vision du WWF et de BioRegional est un monde dans lequel tout le monde peut mener une vie heureuse et saine avec des modes de vie durables respectueux de l'environnement.**

WWF et BioRegional travaillent avec des **entreprises privées** (promoteurs, constructeurs, architectes, ingénieurs, artisans, etc.) et des **partenaires publics** (autorités locales, gouvernements, etc.) à la construction de **quartiers dans lesquels les résidents ont une empreinte écologique « d'une seule planète »**.

OPL a trois objectifs principaux:

- construire un **réseau mondial de quartiers OPL** à travers le monde pour démontrer que vivre avec une seule planète est possible
- ouvrir des **centres de visiteurs** dans chacun de ces quartiers pour promouvoir des modes de vie durables
- **promouvoir les principes de One Planet Living** auprès des individus, des entreprises et des gouvernements

# Le plan d'action de durabilité (PAD), un exemple appliqué à la Suisse

PRINCIPES OPL	OBJECTIFS GLOBAUX	RESULTATS A ATTEINDRE	EXEMPLES DE STRATEGIES ENVISAGEABLES
<p><b>ZÉRO CARBONE</b></p>	<p>Tous les bâtiments et infrastructures doivent être 0 carbone (approvisionnement en énergies renouvelables) de préférence dès le premier jour d'entrée des résidents et au plus tard en 2015. Les énergies renouvelables peuvent être soit produites sur site soit achetées auprès de <u>nouveaux</u> fournisseurs extérieurs (afin de favoriser l'émergence d'une plus grande offre d'énergie renouvelable).</p> <p>Tous les bâtiments et infrastructures sont conçus ou réhabilités pour atteindre les « meilleures pratiques » (best practices) en vigueur en Suisse. Dans le cas de la Suisse, le standard Minergie P sera vraisemblablement la référence pour ce qui est des objectifs de consommation d'énergie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les bâtiments et infrastructures du site doivent être 0 carbone d'ici à 2015 ou un après la fin de la construction</li> <li>- 100% de l'énergie consommée est renouvelable (le nucléaire est exclu)</li> <li>- consommation maximale alignée sur Minergie P (42kwh/m2/an pour l'eau chaude, la ventilation, le chauffage et rafraîchissement)</li> <li>- rafraîchissement obligatoirement passif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- isolation maximale de l'enveloppe extérieure</li> <li>- double vitrage sur de grandes surfaces au sud, triple vitrage au nord, panneaux solaires</li> <li>- recours à la géothermie, ventilation double flux avec puits canadien</li> <li>- unité de co-génération sur site ou en dehors à partir de biomasse (neutre en carbone)</li> <li>- installation d'éoliennes, de panneaux photovoltaïques, etc.</li> <li>- utilisation d'appareils ménagers et équipements électriques à faible consommation d'énergie certifiés</li> <li>- éclairage naturel optimisé, plan lumière de quartier</li> <li>- buanderie pour sécher le linge</li> </ul>
<p><b>ZÉRO DÉCHETS</b></p>	<p>A long terme, l'objectif est d'éliminer la notion de « déchets ».</p> <p>Les « meilleures pratiques » nationales en terme de réduction des déchets doivent être appliquées si elles sont supérieures aux « pratiques OPL ».</p> <p>Une stratégie de production d'énergie propre à partir de déchets peut être un élément de la stratégie « 0 déchets » à condition d'avoir un suivi strict des émissions liées et que les « bonnes pratiques » internationales dans ce domaine soient appliquées.</p> <p>La production de déchets par personne doit être mesurée et contrôlée régulièrement afin de s'assurer des progrès réalisés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- au moins 70% des déchets (au poids) générés par les résidents et les activités commerciales du site doivent être récupérés, recyclés, compostés</li> <li>- 30% des déchets sont incinérés (avec revalorisation des déchets si possible)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- possibilité de construire une unité de production d'énergie fonctionnant à partir de déchets (biogaz)</li> <li>- réduction des déchets liés à la construction conforme aux lois en vigueur</li> <li>- pré équipement des logements en bacs à compost, poubelles facilitant le tri sélectif, etc.</li> <li>- tri sélectif dans le domaine public</li> <li>- optimisation des équipements collectifs de tri (emplacements, collecte, etc)</li> <li>- mise en place d'un système de collecte et de tri des déchets automatisé</li> <li>- promotion sur site du tri sélectif, des produits à faible emballage, etc.</li> </ul>

TRANSPORTS DURABLES	<p>Il est difficile de déterminer des objectifs communs à tous les pays dans ce domaine compte tenu des spécificités propres à chaque pays, à chaque site, etc.</p> <p>Compte tenu des émissions de carbone dues au transport enregistrées dans les pays industrialisés tels que la Suisse, les objectifs pour ces pays sont très exigeants. Au minimum, les réductions d'émissions de carbone doivent être en accord avec l'objectif de réduction de deux tiers de l'empreinte écologique suisse.</p> <p>Toutes les émissions de carbone éventuellement restantes doivent être idéalement compensées par un système qui remplit les <a href="#">Gold Standards</a> du WWF.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les résultats à atteindre pour le secteur des transports doivent être en accord avec l'objectif de réduction de deux tiers de l'empreinte écologique suisse.</li> <li>- les mobilités douces (vélo, marche, etc) et les transports en commun représentent 80% du total des déplacements (en km parcourus)</li> <li>- mise à disposition de garages à vélos sécurisés pour au moins 80 % des résidents</li> <li>- 50% à 80% des résidents ont un abonnement de transports en commun selon la localisation du quartier</li> <li>- au maximum 0.5 voiture par logement</li> <li>- 50% à 80% des résidents sont membres de mobility (autopartage)</li> <li>- suivi annuel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le quartier est équipé d'un transport public urbain (fréquence de 6 minutes)</li> <li>- mise en place d'un service d'auto-partage sur site (mobility)</li> <li>- abonnement unique transports publics, CFF et mobility</li> <li>- mise en place de <i>Pédibus</i> pour les écoliers du quartier</li> <li>- accès restreint du site pour les automobiles avec priorité aux piétons</li> <li>- retirer les parkings des espaces de vie (silos à voitures excentres, parkings souterrains, parkings aux abords)</li> <li>- promotion et accès facilité au trottinette (haut débit installé, construction de bureaux sur site, etc)</li> <li>- faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite</li> <li>- livraison à domicile centralisée en véhicule électrique</li> <li>- promotion des modes de déplacement doux sur site (manifestations, tarifs spéciaux négociés sur réparation de vélos ou utilisation des bus/trains, etc)</li> <li>- mise à disposition d'un véhicule électrique collectif pour les déplacements encombrants</li> <li>- système de suivi personnalisé des émissions de carbone par résident</li> </ul>
MATÉRIAUX LOCAUX ET DURABLES	<p>Optimiser l'utilisation de matériaux de construction locaux, récupérés, renouvelables, recyclés et ayant un faible impact environnemental pendant les phases de construction et d'exploitation du site afin notamment de réduire le transport de ces matériaux et les prélèvements sur les stocks de ressources naturelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- au minimum 50% des matériaux utilisés sont produits localement</li> <li>- isolation avec des matériaux renouvelables</li> <li>- le design prend en compte la déconstruction (matériaux recyclables, etc.)</li> <li>- les matériaux de construction utilisés ont 40% d'énergie grise en moins par rapport à un bâtiment « conventionnel » (si les bâtiments sont « super isolés » l'énergie grise peut être plus importante)</li> <li>- 5% des matériaux sont récupérés, 40% des matériaux sont recyclés</li> <li>100% du bois est certifié (et/ou provient de la forêt suisse)</li> <li>- ne pas avoir recours à certains matériaux représentant un risque de toxicité (voir la liste correspondant au label Minergie ECO)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- utilisation de l'analyse du cycle de vie du projet pour la sélection des matériaux afin de minimiser l'énergie grise liée</li> <li>- mise en place d'outils spécifiques de coordination entre les constructeurs, artisans, architectes, etc., pour la sélection des matériaux, la gestion des déchets, les approvisionnements (plateforme logistique commune)</li> <li>- mise en place d'une cellule de recherche de matériaux locaux récupérables, etc.</li> <li>- recours à du bois certifié FSC</li> <li>- utilisation de sable à base de verre recyclé sous les routes, etc.</li> </ul>

<b>ALIMENTATION LOCALE ET DURABLE</b>	<p>Des régimes alimentaires sains, composés de produits locaux, de saison, organiques et ayant un faible impact environnemental doivent être proposés et promus sur le site compte tenu de leur contribution positive à l'objectif global d'OPL.</p> <p>Etant donnée la forte part que représente l'alimentation dans l'empreinte écologique globale, les objectifs à atteindre sont exigeants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- avant 2020, 30% des produits alimentaires vendus sur site sont produits dans un rayon de 50 à 100 km autour du site (création de liens avec des agriculteurs locaux)</li> <li>- au minimum 20% des produits alimentaires sont issus de l'agriculture biologique</li> <li>- information et promotion sur site d'une alimentation saine et locale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- création de partenariats avec des agriculteurs, coopératives, associations, pour des livraisons régulières d'aliments locaux certifiés « bio » de saison (<i>Jardin de Cocagne, Affaire Tournevêve</i>)</li> <li>- mise à disposition de jardins individuels pour les résidents</li> <li>- achat de produits labellisés de terroir (« Genève Terre Avenir »)</li> <li>- promotion des achats en ligne</li> <li>- campagne de promotion d'une alimentation locale saine et écologique</li> </ul>
<b>GESTION DURABLE DE L'EAU</b>	<p>Tous les résidents doivent avoir accès à une eau potable.</p> <p>L'utilisation rationnelle de l'eau et son recyclage doivent être promus sur site en accord avec les objectifs de performance déterminés.</p> <p>Les projets situés dans des zones inondables doivent avoir une stratégie anti-inondation sur une période minimale de 100 ans.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- consommation d'eau inférieure à 90 litres par personne par jour (dont 20% a été recyclée)</li> <li>- obligation d'utiliser de l'eau de pluie ou recyclée pour arroser les jardins individuels et communs (et non pas de l'eau potable)</li> <li>- obligation d'avoir un plan anti-inondation valable pour les 100 prochaines années (si la localisation du site l'impose)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- utilisation de robinetterie et toilettes économes en eau (douches « venturi », robinetterie anti-splash, toilettes double chasse, etc.)</li> <li>- collecte, traitement biologique et réutilisation des eaux de pluie pour les toilettes, l'arrosage, etc. (mise en réseaux séparatifs des eaux).</li> <li>- régulation des flux d'eau de pluie vers les fossés par la création de toits verts, sols poreux, zones de rétention d'eau, bassins, etc.</li> </ul>
<b>HABITATS NATURELS ET BIODIVERSITÉ</b>	<p>Le projet doit apporter une contribution positive à la biodiversité locale et aux habitats naturels locaux.</p> <p>Toutes les espèces essentielles de la zone doivent être identifiées dans le cadre d'un plan de protection de la nature locale.</p> <p>Un plan d'action spécifique au site devra être rédigé pour maintenir, accroître ou raviver les éléments de biodiversité de grande valeur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- au moins un projet doit être identifié pour régénérer des stocks de ressources naturelles dégradées et un plan d'action mis en place</li> <li>- au moins deux exemples d'action doivent être fournis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- utilisation modérée du sol</li> <li>- création de biotopes (étangs, canaux, bassins, toitures végétalisées)</li> <li>- création d'espaces et de corridors « vert-bleu » dans et en marge du quartier</li> <li>- création de sanctuaires d'espaces non bâtis à la frange des quartiers sous forme de prairies, bois, etc.</li> <li>- murs et toits végétalisés, jardins privés naturels, jardins sauvages, flore du trottoir</li> <li>- végétation indigène intense au pied des bâtiments</li> </ul>

<p><b>CULTURE ET HÉRITAGE</b></p>	<p>Un plan d'action spécifique au site et visant à conserver, améliorer ou réhabiliter des éléments de grande valeur du patrimoine culturel local doit être rédigé.</p> <p>Les éléments du patrimoine culturel local ayant une grande valeur doivent être conservés, améliorés ou réhabilités.</p>	<p>- au moins deux exemples d'action doivent être fournis</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en valeur de l'histoire du lieu et des personnalités (marquage des voies historiques)</li> <li>- célébration des saisons, des différentes cultures</li> </ul>
<p><b>ÉQUITÉ ET PARTENA-RIATS LOCAUX</b></p>	<p>Les éco-quartiers OPL doivent contribuer à l'amélioration des conditions de vie de populations cibles déterminées en fonction de chaque projet dans les environs du site (handicapés, programme de réinsertion sociale, etc) ou ailleurs (producteurs de produits équitables consommés sur site, etc).</p> <p>Autant que faire se peut, le projet doit « doper » l'économie locale.</p> <p>Lorsque des produits sont importés depuis des pays en voie de développement, des objectifs de produits labellisés « commerce équitable » seront déterminés.</p>	<p>- le suivi en place doit montrer que la grande majorité des résidents sont satisfaits de leurs conditions de vie dans le quartier</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- recours à des artisans locaux, entreprises locales, approvisionnement en matériaux et biens alimentaires locaux</li> <li>- mise à disposition de produits certifiés « commerce équitable »</li> <li>- facilité l'accès du site aux personnes à mobilité réduite</li> <li>- système d'échanges locaux de biens et de services</li> <li>- cogestion d'espaces et d'équipements communs</li> <li>- 30% des logements sont des logements HLM</li> </ul>
<p><b>QUALITÉ DE VIE ET BIEN-ÊTRE</b></p>	<p>Un plan d'action visant à promouvoir la santé et le bien-être des résidents doit être rédigé sur la base des travaux récents dans ce domaine.</p> <p>Le niveau de satisfaction des résidents doit être évalué régulièrement.</p> <p>Au moins deux exemples de stratégies de promotion de la santé et du bien-être des résidents doivent être documentés/exposés.</p>	<p>- les matériaux toxiques listés par Minergie et OPL sont exclus du site</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- création d'un collectif de quartier en charge d'organiser des manifestations (fêtes, conférences, soirées thématiques, etc)</li> <li>- mise à disposition d'espaces communs (salles de conférences, espaces de créativité, cafés, bibliothèques, etc)</li> <li>- espaces publics de rencontres</li> <li>- pas de clôture sur les espaces privés</li> <li>- parcours de santé sur le site et équipements sportifs</li> <li>- réseau intranet pour les résidents</li> <li>- création d'un poste de coordinateur OPL au sein du quartier pour accueillir les résidents</li> </ul>

**Vous pouvez obtenir plus d'information concernant le programme One Planet Living sur notre site web, [www.oneplanetliving.org](http://www.oneplanetliving.org)**